



## Titre de séjour - travail en France

-----  
Par JH1992

Bonjour,

La ville de Paris serait intéressée à me recruter pour un CDD de 18 mois (avec possibilité d'extension en CDI). Le seul problème c'est que la Mairie de Paris demande un titre de séjour valable afin de pouvoir me recruter. Je suis libanais, basé au Liban. Quel serait le meilleur et plus efficace moyen pour obtenir ce titre de séjour?

Bien à vous,

J